

Rapport de Monsieur Turlier relatif à la Documentation dans l'Enseignement de l'Histoire.

Numéro d'inventaire : 1986.01561

Auteur(s) : Georges Turlier

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ecole militaire préparatoire de Billom. Direction des études

Date de création : 1958

Description : Ensemble de feuilles grand format ronéotypées et agrafées ensemble. Première page détachée.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : La première page comprend en en-tête : "Ecole militaire préparatoire de Billom. Direction des études". et "Rapport de Monsieur Turlier, professeur d'Histoire-Géographie à l'Ecole Militaire Préparatoire de Billom (P. D. D.) relatif à la Documentation dans l'Enseignement de l'Histoire (C.M. du 23 octobre 1957 - B.O. N°39 au 3 oct. 1957 et circulaire du Secrétaire d'Etat aux Forces Armées "Terre" D. P. M. A. T. - Bureau Ecoles - du 3 février 1958 n° 509 972)".

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Pratique pédagogique

Histoire et mythologie

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

ill.

Sommaire : Annexe en fin d'ouvrage

1958

ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE DE BILLOM

Direction des Etudes

R A P P O R T de Monsieur TURLIER

Professeur d'Histoire - Géographie
à l'Ecole Militaire Préparatoire de BILLOM (P.D.D.)

relatif à la Documentation dans l'Enseignement de l'Histoire
(C.M. du 23 octobre 1957 - B.O. N° 39 du 3 oct. 1957 et
circulaire du Secrétaire d'Etat aux Forces Armées "Terre"
D.P.M.A.T. - Bureau Ecoles - du 3 février 1958 n° 509 972)

-0-0-0-

Nous avons déjà été amené à exposer quelques-unes de nos vues sur l'utilisation des documents dans l'enseignement de l'histoire lors du stage régional d'histoire qui s'est tenu à Clermont-Ferrand le 13 février 1958... L'essentiel de nos interventions pourra se trouver dans le compte-rendu de cette journée que doit publier le bulletin de la Société des professeurs d'histoire.

METHODES ET PROCEDES D'UTILISATION DES DOCUMENTS -

L'utilisation des documents comme point de départ d'une leçon nous semble poser dès l'abord deux problèmes : celui de se procurer les documents et celui de pouvoir ensuite les utiliser d'une façon rationnelle.

Le professeur d'histoire dispose actuellement d'une gamme étendue et variée de documents figurés (gravures, films, disques) parmi lesquels son choix peut s'exercer. En ce qui nous concerne, l'Ecole étant abonnée depuis plusieurs années aux publications éditées par la Documentation Française (Documentation photographique et Documentation Illustrée), nous avons à notre disposition une collection satisfaisante de gravures que nous utilisons largement. Quelques films fixes sont venus récemment augmenter les possibilités. Par contre, comme dans beaucoup d'établissements, nous ne disposons pratiquement d'aucun texte. Il est bien évident, qu'avec la meilleure volonté, il est impossible d'aller, fût-ce une fin de ~~jeudi~~ demain, rechercher le texte de tel édit, ou tel article d'une Constitution dans la bibliothèque d'une ville universitaire. Nous ne pouvons que nous associer au voeu général émis lors du stage de Clermont-Fd : que le Ministère de l'Education Nationale par accord avec des éditeurs éventuels, obtienne la publication de recueils des textes jugés essentiels. En attendant, reste la solution de constituer petit à petit un fichier où seraient classés les textes jugés intéressants. Travail de longue haleine, qui, pour aboutir, devrait être collectif, exigeant collaboration et entente entre professeurs spécialisés. Mais cela suppose avant tout, la certitude d'un stage suffisamment long dans l'établissement pour que chacun soit assuré de recueillir au moins partiellement le fruit de son travail. Possible peut être dans un établissement civil, la question mérite réflexion dans une école militaire où le professeur qui y est détaché n'est pas assuré de ce que sera le lendemain.

.../...

Tout aussi important est le problème de l'utilisation des documents. En ce qui concerne les textes, nous avons la précieuse ressource de pouvoir les faire ronéotypier, de façon que chaque élève en est un exemplaire entre les mains. Plus difficile se présente l'utilisation des documents figurés. Nous avons renoncé, après l'observation d'une gravure (soit en la faisant décrire par un élève que l'on dirige, soit en la commentant nous-mêmes) à la faire circuler pendant la classe. Pour des raisons faciles à comprendre, quand elle arrive aux mains de l'élève, ou bien il s'intéresse à la gravure, ou bien il continue à suivre la leçon qui se poursuit : il ne peut y avoir concurrence. L'idéal reste bien sûr la projection. Possible à l'école est dotée d'une salle d'histoire-géographie - ce qui n'est pas le cas ici - le problème devient à peu près insoluble lorsque le professeur est itinérant. Dans notre cas nous pouvons, lorsqu'elle est libre, disposer de la salle de Sciences Naturelles, nantie d'un appareil de projections, qui, si imparfait soit-il, rend malgré tout des services. Mais, et nous insistons là-dessus, la projection ne devrait pas être occasionnelle, mais faire partie intégrante de la leçon. Depuis cette année, nous avons toutefois la possibilité d'utiliser un appareil de projection en salle claire pour films et vues fixes. Disposant d'une série de films sur, l'Antiquité, nous l'utilisons surtout en 5ème, où nous bénéficions d'une certaine latitude du fait du changement des programmes puisque les élèves ont déjà étudié Rome l'an dernier. Mais ne croyons pas là encore que tout est parfait. Prenons par exemple la leçon du 16 février 1958 sur Auguste et le début de la monarchie impériale. Avant la leçon, il a fallu :

- prendre au bureau du Directeur des Etudes :
 - l'appareil, l'écran, la prise et sa rallonge, le film et le commentaire qui l'accompagne ;
 - à la salle des professeurs : la carte du monde romain
 - à la bibliothèque générale : les n° 106, 107, 108 de la Documentation photographique - le livre de Homo sur "L'Italie primitive", celui de J. Garcepine "La vie quotidienne à Rome" sans parler de nos documents personnels,
- et la leçon faite, remettre le tout en place. Inutile de dire qu'appareil et documents ne peuvent que souffrir de ces déplacements perpétuels, surtout que le professeur qui ne peut peut-être omniprésent doit obligatoirement faire appel à l'aide de ses élèves. Quant au problème de l'utilisation des documents opaques, à part des possibilités réduites d'utiliser la salle des sciences naturelles et son appareil, il reste entier. Après divers essais les documents une fois commentés et magistrés de loin à la classe, sont affichés au tableau où les élèves peuvent venir les observer à loisir pendant quelques minutes à la fin du cours.

Les conditions idéales étant supposées réunies, comment envisageons-nous l'emploi du document en classe d'Histoire. Nous pensons que leur nombre doit être volontairement restreint. Il semble arbitraire de donner un nombre limite. Pour les textes, la longueur, le contenu, les commentaires qu'ils réclament doivent entrer en ligne de compte. Pour des raisons identiques, l'observation attentive de 4 ou 5 gravures judicieusement choisies nous semble plus bénéfique que de faire défiler devant les yeux des élèves une suite rapide d'images dont l'étude ne pourra être que superficielle. Cette règle n'a évidemment rien d'absolu. Ainsi, par exemple, en 4ème nous réservons une séance de projections pour l'art français à l'époque de la Renaissance. Nous étudions l'évolution de l'architecture sur quelques exemples précis et limités, depuis Langeais jusqu'au Louvre et aux Tuilleries en passant

- 3 -

en passant par Azay-le-Rideau, Chambord, Amboise, et Blois. Au passage nous montrons rapidement quelques autres châteaux (Ussé, Chenonceau, Valençay) mais sans insister.

Il nous paraît préférable de s'attacher le plus possible à présenter des documents figurés dans le premier cycle, alors qu'une plus large place doit revenir au texte dans le second cycle. Nous avons cependant tiré grand profit d'une visite organisée aux archives départementales pour les classes de 4ème. Les élèves y ont eu en mains une douzaine de documents authentiques spécialement choisis et commentés par le professeur détaché au Service éducatif des Archives du Puy-de-Dôme. Sans parler de l'idée qu'ont pu avoir les élèves de la façon dont s'écrivit l'histoire, nous avons pu faire un large appel à ce qu'ils ont vu pour étayer nos leçons. C'est ainsi qu'une lettre de Richelieu adressée à la bonne ville de Riom et où il demande 200 tenues pour l'armée qui assiège la Rochelle peut être exploitée à plusieurs reprises à propos de la lutte contre les protestants à propos de la guerre de Trente ans (pour expliquer le retard de la France à intervenir) à propos des armées du début du XVII^e siècle (absence d'uniforme) et le cas échéant pour montrer le mauvais état des routes et la lenteur des communications (pour parvenir à la Rochelle, les tenues devaient d'abord être envoyées par la voie d'eau jusqu'à Orléans).

Pour toutes ces sorties l'étude du milieu nous est d'un précieux secours, car il est difficile de se déplacer dans le cadre de l'horaire hebdomadaire de 1 H ½ réservé à l'histoire dans le premier cycle.

Nous nous permettrons de rappeler (nous l'avons déjà exposé au stage de Clermont-Fd) une expérience poursuivie cette année en vue de l'utilisation des documents pour l'interrogation des élèves. Très facile à conduire en Géographie avec des gravures, et accessoirement quelques textes empruntés à des géographes ou à des écrivains, cette expérience s'est révélée plus délicate en histoire. Prenons le cas de l'interrogation en classe de première. Tout d'abord, nous faisons peu appel au document figuré. Il paraît en effet assez factice d'amener un élève à qui l'on a donné une gravure représentant la nuit du 4 août ou l'attaque des Tuilleries, à parler de l'abolition des priviléges ou de la fin de la monarchie. Ce serait revenir, sous une forme déguisée, à l'interrogation traditionnelle. Par contre, une phrase d'un historien, l'avis d'un contemporain, peut servir de point de départ ou de support à un exposé, et permettre de faire appel à l'intelligence historique et à l'esprit critique de l'élève. Prenons un exemple : on donne à l'élève le texte du portrait que Michelet brosse de Robespierre, et où il le compare à Danton, Hébert, Marat, St-Just. De là, l'élève peut être amené progressivement à retrouver l'essentiel de l'œuvre du comité de salut public et la façon dont cette œuvre a été jugée. On trouvera d'autre part, en annexe à ce rapport, le texte et les questions données comme sujet de la composition du premier trimestre, dans une classe de première et dans une classe de 5ème.

Il nous semblerait souhaitable que des émissions de radio, et de télévision, déjà organisées pour l'enseignement primaire, soient aussi prévues pour le second Degré. Comme cela entraîne seulement un décalage de 1/4 d'heure des cours du vendredi après-midi, nous écoutons en classe de